



**Maison de Jeannette**

51 rue de la Garousserie - Les Granges  
17400 Saint Jean d'Angély  
06 56 71 44 74 - 05 46 32 03 20  
charente-maritime@maisons-paysannes.org  
(ouvert le mercredi après-midi).



**L'écho de la  
Maison de Jeannette**

Journal de la délégation 17 - N° 1 - mars 2018

**Assemblée Générale du 25 février 2018**



Mme Minet, secrétaire.  
Mme Jacques, vice-présidente.  
M. Godineau, Conseiller Général, Maire de Saint Savinien.  
Mme Lambert, Présidente.  
M. Lamare, Maire d'Archingeay.  
Mme Meunier; trésorière.



L'assistance

**Calendrier 2018**

**Maison de Jeannette :**

- CA : 9 avril, 4 juin, 24 septembre, 12 novembre.

**Sorties :**

- 22 avril : La Vallée.  
- 24 juin : Ardillères et Muron.  
- 14 octobre : A définir.

**Stands :**

- Fin mai : Foire aux « pions » à Blanzac lès Matha.  
- 16 et 17 juin : JPP à Neuvicq Le Château.  
- 23 juin : Forum des associations à Burie.  
- 29 et 30 juin : Fil en fête à St Jean d'Angély.  
- 01 septembre : Forum des associations à St Jean d'Angély.

**Nécrologie**

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre adhérent, M. René Merzeau de Saintes, ainsi que le décès d'un ancien adhérent, M. André Gurget de Saint Maigrin.

Nous adressons nos condoléances à ces deux familles.

**BIEN RESTAURER POUR VALORISER SA MAISON**

**Simplicité, authenticité, fidélité, économie.**

**MAISONS PAYSANNES DE FRANCE**

Association de sauvegarde Loi du 1er juillet 1901  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
8 Passage des deux-sœurs - 75009 PARIS  
Tél. : 01 44 83 63 63 Fax : 01 44 83 63 69  
Courriel : maisons.paysannes@wanadoo.fr

**UNE ACTION CONCRÈTE**

**POUR RESTAURER, ENTREtenir  
ET PROTÉGER NOS MAISONS  
ET NOS PAYSAGES RURAUX**

## ASSEMBLEE GENERALE M.P.F.17 DU 25 FEVRIER A ARCHINGEAY

### COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale est ouverte à 10h20.

Mme LAMBERT, Présidente, remercie Mme JACQUES d'accueillir, cette année, les adhérents de MPF chez elle, dans cette belle salle restaurée.

Elle remercie également M. GODINEAU, Conseiller Départemental, Maire de St Savinien et Président de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge et M. Rémi LAMARE, Maire d'Archingeay.

Elle excuse plusieurs personnalités régionales qui n'ont pu être présentes : M. ROUSSET, Président du Conseil Régional, Mme IMBERT, Sénatrice et Conseillère Départementale, M. BUSSEREAU, Président du Conseil Départemental.

Elle ajoute que 2017 a été une année malheureuse pour nous avec le départ de M. Jean-Claude SICAUD en novembre et de M. Pierre FORTIN en décembre. Elle rappelle leurs fonctions et engagements au sein de l'association avec tellement d'émotion qu'elle demande à Mme JACQUES de terminer l'éloge de ces deux adhérents disparus.

Mme LAMBERT donne maintenant la parole aux élus.

M. LAMARE parle du projet de restauration d'une maison ancienne du village pour en faire un local pour matériel communal au lieu de construire un hangar. Il souhaite conserver son style dans l'esprit MPF. Il regrette la disparition de la boulangerie qui était le seul commerce du village.

M. GODINEAU, Président de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge, parle des 111 communes sur lesquelles un inventaire du patrimoine vient de se terminer. En tant que Maire de St Savinien, village classé de Pierre et d'Eau et Petite Cité de Caractère, il parle de la richesse de notre patrimoine et de la difficulté à faire respecter les normes de restauration,

Il remercie l'association de lui avoir fait envoyer le bulletin national et l'encourage à poursuivre son but.

LECTURE du RAPPORT MORAL par Mme LAMBERT, Présidente.

Mme LAMBERT remercie les adhérents fidèles et les nouveaux adhérents. Elle fait le point sur l'évolution des adhérents : 141 en 2014, 150 en 2015, 166 en 2016, 159 en 2017 et constate une légère diminution.

LECTURE du RAPPORT d'ACTIVITES par Mme MINET, secrétaire. Chaque activité a été résumée et commentée par un membre du CA ayant participé à l'action. Cette présentation a rendu plus vivant le rapport.

LECTURE du RAPPORT FINANCIER par Mme MEUNIER, trésorière.

Les recettes s'élèvent à 4634,50 € et les dépenses à 5510,17 €.

Le déficit de : 875,67 € est dû aux charges exceptionnelles (2000 € prêtés et 300 € de dons, au profit de MPF national).

La trésorerie se monte à 8232,12 au 31.12.2017.

Après lecture, les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sortants : Mme FROTTIER, Mme MEUNIER, Mme MINET, M. HILLAIREAU, M. SICAUD.

Mmes FROTTIER, MEUNIER, MINET et M. HILLAIREAU se représentent.

Après le décès de M. SICAUD son poste est à pourvoir.

Mme SICARD confirme son souhait de ne plus faire partie du conseil, son poste est aussi à pourvoir.

Mme LAMBERT fait appel à de nouveaux candidats. M. BERNET, ancien secrétaire, se présente.

Les membres sont élus ou réélus à l'unanimité.

PROJETS pour 2018

Les CA auront lieu les lundis 9 avril, 4 juin, 24 septembre, 12 novembre.

Les sorties nous emmèneront  
à La Vallée le dimanche 22 avril,  
à Muron Ardillères le dimanche 24 juin,  
à visiter des pigeonniers de La Vallée de l'Antenne le dimanche 14 octobre.

Les JPP des 16 et 17 juin se dérouleront à Neuvicq- le- château.

Les stands habituels.

Le chantier participatif.

Intervention de M. Rebord, nouveau propriétaire du château de Bois-Charmant avant qu'il nous le fasse découvrir dans l'après-midi.

La séance est levée à 12h40, suivie d'un apéritif sur fond musical ; Mme JACQUES fait tourner son limonaire sur des airs anciens et inoubliables.

Après le repas pris à « l'Auberge de l'Etain » à Lussant, nous repartons pour le château de « Bois Charmant » sur Les Nouillers. M. Rebord, photographe et Mme Adam, illustratrice nous accueillent et nous font visiter leur domaine.



Nous faisons le tour des communs et du pigeonnier, puis nous pénétrons dans la cour d'honneur, nous admirons sur notre droite la plus ancienne partie du château, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, en face de nous se trouve la partie des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Nous passons une belle grille sur notre gauche pour pénétrer dans une grande cour ceinte d'un magnifique bâtiment percé d'oculus, d'un pigeonnier et d'un « balet ».



Nous passons devant la façade, pour nous rendre dans le bois voir les cabanes qui accueillent des hôtes entre ciel et terre, car situées dans les arbres.

Nous remercions M. Rebord et Mme Adam pour leur chaleureux accueil.



*Les photos sont de Régis Bernet et Maurice Poinsteau.*

**MAISONS PAYSANNES DE FRANCE**  
**Délégation de Charente-Maritime**

**Dimanche 22 avril 2018**

**Visite de la commune de La Vallée**

Promenade préparée par Mme Grosjean et M. Hillaireau.

Avec la participation de M. Hillairet et M. Plissonneau.

Il sera demandé 2 euros par personne.

- 09 h 15 :** **Rendez-vous** place de l'église à La Vallée.  
Histoire de l'église Saint Vivien et du centre bourg.
- 10 h 15 :** **Départ** vers L'Houmée, en passant par Le Pinier (1ère à droite), maison du 18<sup>e</sup> siècle, puis Le Petit logis, 18<sup>e</sup> siècle.  
Arrêt : point de vue sur La Charente.
- 10 h 30 :** **L'Houmée : Visite** des cimetières du lieu de l'ancienne paroisse Saint Denis, autrefois petite commune, rattachée à La Vallée en 1824.  
**Visite** à pied du village : maisons en pierre, escalier restant du château, moulin du 19<sup>e</sup> siècle. Pont détruit en 1944 par les allemands et reconstruit en 1956.
- 11 h 30 :** **Départ** pour La Rivière : restes de maison début 17<sup>e</sup> siècle (fenêtres à meneau, blason), maisons, puits.  
Départ pour La Vallée en passant par Les Grand-Maisons (maisons en pierre).
- 12 h 30 :** **Retour** à la Vallée pour le **pique-nique**, ou **restaurant** à Pont L'Abbé d'Arnoult ; Auberge de l'Arnoult (en face de l'ancien marché), réserver soi même en se présentant de MPF auprès de M. Quessada Bruno au 05 46 97 12 50 (menus à 24 et 30 Euros), plusieurs jours à l'avance.
- 14 h 30 :** **Départ** vers le dolmen de La Pierre levée, puis reprendre le petit chemin le long du village. Les Louarderies , arrêt : parking le long de la départementale et visite à pied aux Riets (Riettes), façade 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles.
- 15 h 15 :** **Départ** pour le pont de La Cèpe : explications sur le pont, la voie vélos et situation de l'ancien passage à gué sur la Charente.
- 16 h 15 :** **Départ** pour La Bergerie. Visite du village à pied : puits à balancier, cour de l'ancien château (disparu), aperçu du pigeonnier au fond ( fuie de 3000 boulins).
- 16 h 45 :** **Départ** pour La Borie : fontaine et gites de M. Hillairet.

La Présidente  
Nathalie Lambert

